

Compte rendu de l'assemblée générale des clubs d'entreprises d'Île-de-France  
du samedi 11 juin 2022

139 rue de Bercy – 75012 Paris

Ordre du jour

1. Accueil des cercles – pointage des Clubs
2. Approbation du PV de l'année précédente et des résultats du championnat 2021-2022
3. Élaboration du calendrier 2022-2023
4. Information sur l'application Chess Rankers
5. Propositions de modification du règlement
6. information sur les équipes engagées pour la nouvelle saison
7. Questions diverses
8. Récompenses

1. Accueil des cercles – pointage des Clubs (à 10 h 30)

Clubs présents : Air France (Thierry Fleurimont), AJEGRE (Cyril Daghigh), ASCE-SE (Eric Bréban), ATSCAF (Pascal Vignier, co-référent du championnat), Banque de France (Jean Stranjakovitch), Barreau de Paris (Joël Gautier, co-référent du championnat), Club 608 (Damien Schmitt), Echiquier du XIII (Marc Fauchoux), SCPO (André Rasneur).

Thomas Lemoine, président de la ligue d'Île-de-France des Echecs, assiste à la réunion et remettra les récompenses.

Également présents pour la remise des récompenses individuelles : Aïmen Guédira, Arnaud Leclerc et Ashvin Seechurn.

9 clubs sur 12 sont représentés.

2. Approbation du PV de l'année précédente et des résultats 2021-2022

Le PV de l'AG du 19 juin 2021 est approuvé à l'unanimité.

Les résultats du championnat sont approuvés comme suit.

Division I

	<b>DIVISION I</b>	<b>PTS</b>	<b>TPP</b>	<b>SB</b>	<b>m</b>
1	Barreau de Paris A	19,0	23,0	72,0	7
2	ASCE-SE B	16,0	20,5	50,5	7
3	ASCE-SE A	15,0	19,0	61,5	7
4	Banque de France	15,0	17,0	55,0	7
5	SCPO A	13,0	16,0	45,0	7
6	Club 608 A	13,0	15,0	48,0	7
7	ATSCAF Aurhum	12,0	18,5	58,5	7
8	PUC A	9,0	8,5	29,5	7

Division II

	<b>DIVISION II</b>	<b>PTS</b>	<b>TPP</b>	<b>SB</b>	<b>m</b>
1	AJEGRE	27,0	33,5	100,5	9
2	Barreau B	23,0	31,0	85,0	9
3	ASCE-SE C	22,0	30,0	88,5	9
4	PUC B	21,0	28,5	81,0	9
5	Club 608 B	20,0	28,0	93,0	9
6	ATSCAF Babarhyum	15,0	20,0	66,0	9
7	SCPO B	15,0	18,0	61,5	9
8	Echiquier du XIII	14,0	17,5	54,5	9
9	Air France	14,0	15,5	45,0	9

Mouvements entre les divisions à l'issue de la saison 2021-2022

Montées

AJEGRE

Barreau de Paris B

Descentes

ATSCAF Aurhum

PUC A

### Meilleurs résultats individuels de la saison 2021-2022

Division 1	Division 2
1. GUEDIRA Aimen - ASCE-SE (6/7, indice 1,04)	1. SEECHURN Ashvin – ASCE-SE C (8/8)
2. LEBRUN Xavier – ATSCAF Aurhum (6/7, indice 1,09)	2. LECLERC Arnaud - AJEGRE (7,5/8)
3. GHERGHINOIU Lucas (5/7)	3. LOUVET Christophe – Club 608 B (6/7)

### 3. Élaboration du calendrier 2022-2023

Les dates suivantes sont retenues (consensus sans vote) :

Samedi 8 octobre 2022  
Samedi 19 novembre 2022  
Samedi 3 décembre 2022  
Samedi 7 janvier 2023  
Samedi 11 février 2023  
Samedi 25 mars 2023  
Samedi 15 avril 2023  
Samedi 13 mai 2023  
Samedi 3 juin 2023

date de réserve : samedi 1<sup>er</sup> juillet 2023

Assemblée générale le samedi 17 juin 2023

### 4. Information sur l'application Chess Rankers

Les clubs sont informés par Joël Gautier de la mise en place d'une application dédiée spécifiquement à la saisie des résultats pour notre championnat afin de faciliter les démarches. Cette application permettra une saisie directe des résultats par les présidents de clubs et les responsables d'équipe via un code qui sera donné. L'envoi du procès-verbal du match toujours nécessaire continue à faire foi et les présidents et responsables d'équipe pourront continuer à envoyer le procès-verbal sans utiliser l'application.

### 5. Propositions de modification du règlement

L'article 5.2.1, dont la présentation actuelle est :

#### **5.2 Sanctions des résultats**

**1** Pour chaque rencontre le résultat sera obtenu par le cumul des points marqués par les joueurs (1 point par partie gagnée, 0,5 point par partie nulle, 0 point par partie perdue).

Concernant les forfaits individuels:

-0,5 point si les échiquiers suivants sont inoccupés,  
-1 point si un des échiquiers suivants est occupé.

Est remplacé par la disposition suivante :

## **5.2 Sanctions des résultats**

**1** Pour chaque rencontre le résultat sera obtenu par le cumul des points marqués par les joueurs (1 point par partie gagnée, 0,5 point par partie nulle, 0 point par partie perdue). Concernant les forfaits individuels, le joueur absent reçoit une pénalité de 0,5 point (son score est donc de - 0,5) et son adversaire marque 1 point.

## 6. Information sur les équipes engagées pour la nouvelle saison

Dans le cadre du développement de notre championnat, plusieurs démarches détaillées par Joël Gautier ont été menées en partenariat avec la Ligue Ile-de-France pour permettre la venue de nouvelles équipes. A l'heure actuelle, deux équipes ont souhaité participer dont une nouvelle liée à l'Education nationale. Les inscriptions seront ouvertes à la rentrée prochaine et il est envisagé de recréer la division 3 en plus des divisions 2 et 1 pour permettre à un maximum de joueurs de participer.

## 7. Questions diverses

Le sujet d'une équipe ne présentant pas le nombre requis de joueurs internes du fait d'un forfait est soulevée.

P. Vignier répond que la pratique est d'enregistrer le résultat intégrant le forfait, sans prendre d'autre mesure. Pour autant, une modification du règlement peut être envisagée pour éviter des abus, sachant que le cas de figure est très rare.

## 8. Récompenses

Le président Lemoine remet les récompenses collectives et individuelles.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 13h00.